

• Une démarche d'accompagnement  
vers l'e-administration

## Expérience

Un groupe de communes a testé eTutelle pendant plusieurs mois, collaborant au perfectionnement de l'ensemble du dispositif technique et d'accompagnement. Il s'agit d'un projet réalisé **par** et **pour** les **pouvoirs locaux** en collaboration avec l'équipe eTutelle.

## Conseil et expertise

La Direction Générale des Pouvoirs locaux, de l'Action Sociale et de la Santé du Service Public de Wallonie met à votre disposition:

- un helpdesk par courriel et téléphone et des guides pratiques sur le portail des Pouvoirs Locaux
- un guide présentant les procédures et des documents type pour les pièces justificatives
- un espace d'échanges à travers l'organisation de rencontres

## Adhérer à eTutelle ? Rien de plus simple !

1. Vous vérifiez que vous disposez d'un scanner et de lecteurs de cartes d'identités électroniques en état de fonctionnement;
2. Vous complétez le formulaire d'adhésion que vous obtenez sur demande auprès de notre helpdesk;
3. La personne que vous avez désignée comme gestionnaire local de sécurité reçoit par courriel un lien d'accès à eTutelle;
4. Vous configurez eTutelle selon votre organisation et vous créez les accès pour les agents de votre administration.

## Besoin d'information ou d'aide à l'installation

Vous pouvez contacter le service conseil et support eTutelle au **081 32 36 45** ou par courriel à l'adresse suivante:  
[etutelle.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:etutelle.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

- Site web : <http://pouvoirslocaux.wallonie.be> (rubrique eTutelle)

Pouvoirs locaux

# eTutelle

La simplification de la tutelle  
au service des Pouvoirs locaux

## Besoin de...

- Simplifier vos démarches liées à la tutelle
- Réduire les charges qui pèsent sur votre administration
- Gagner du temps via la transmission électronique
- Avoir un regard permanent sur l'état d'avancement de vos dossiers de tutelle



© Tommi - Fotolia.com

Un projet qui s'appuie sur l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la transmission électronique d'actes de tutelle administrative et qui s'inscrit dans la continuité de la Déclaration de politique régionale 2009-2014 de la Wallonie et du plan « Ensemble Simplifions ».



## Un service mis à disposition de tous\* les pouvoirs locaux

Avec eTutelle, vous disposez d'une interface pratique et gratuite de traitement des actes transmis à la tutelle administrative qui ne demande aucune infrastructure informatique spécifique. Vous pouvez l'utiliser **en tout temps** et **à tout endroit** via le portail des Pouvoirs Locaux.

Avec eTutelle, vous facilitez et allégez vos démarches administratives au service d'une plus grande efficacité. Ainsi vous pouvez :

- Transmettre de manière **électronique** vos actes à l'autorité de tutelle ;
  - Suivre l'**état d'avancement** de vos dossiers tout au long du processus de traitement ;
  - Gérer en toute autonomie vos utilisateurs et leurs droits d'accès ;
  - Gérer les **données signalétiques** de votre pouvoir local, des mandataires et de votre personnel ;
  - Disposez d'un **support à l'utilisation** proche de vos réalités de terrain;
  - Construire un outil **en coopération** avec le Service Public de Wallonie.

\* eTutelle sera mis à disposition des Communes dès le 1er janvier 2012 et progressivement étendu aux Provinces, Intercommunales, CPAS,...

### Quelques chiffres clés...<sup>1</sup>

- **13939** : nombre d'actes soumis à la tutelle administrative obligatoire par les communes, provinces et intercommunales en 2009.
- **3 à 15** : nombre moyen par pouvoir local d'utilisateurs concernés par l'utilisation d'eTutelle
- **2 millions d'euros**: coût annuel moyen de la tutelle administrative ordinaire supporté par les communes, provinces et intercommunales
- **50%/commune, 40%/province, 30%/intercommunale** d'allègement potentiel des charges avec la simplification administrative.

<sup>1</sup> Source: étude «Standard Cost Model appliqué à la tutelle des pouvoirs locaux» réalisée par le cabinet Van Dijk et Easi Wal, novembre 2010.

## Des fonctionnalités pratiques accessibles en un seul clic

### eGuichet

Transmission électronique des actes et suivi des états d'avancement.

### Ma fiche pouvoir local

Gestion des données signalétiques du pouvoir local, des mandataires et du personnel.

## Bureau applicatif

### Sécurité applicative

Gestion autonome des utilisateurs et des droits d'accès uniquement visible par les agents habilités.

### Mon profil

Gestion des données personnelles de l'utilisateur.

Pour découvrir davantage ces fonctionnalités, vous pouvez vous rendre sur <http://pouvoirslocaux.wallonie.be>, rubrique eTutelle.